



Canis Club d'Ingré

Club d'Éducation Canine de Chien d'utilité

Numéros d'agrément :

D. S. V. : 3679 SA – S. C. C. 0919 – C. U. N. HA 0919

Association Canine Territoriale Centre Val de Loire

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Ingré, le 22 mars 2024

CONCOURS OBEISSANCE

Le Canis Club d'Ingré a le plaisir de vous convier à son concours annuel d'obéissance organisé sur son terrain, rue de la Driotte à Ingré, les 08 et 09 juin 2024.

Les épreuves prévues seront jugées par M Bernard Roser, assisté par trois commissaires de notre club, agréés par le GTO.

Vous trouverez en pièce jointe les conditions d'engagement pour le brevet et les classes I, II et III. Les candidats éventuels au CSAU auront soin de se présenter avec tous les documents adéquats.

Les inscriptions, prises en compte par ordre d'arrivée, seront closes le vendredi 26 mai 2024.

Tout désistement non justifié (certificat du médecin ou du vétérinaire) ne sera pas remboursé. La réservation des repas du dimanche midi est à confirmer lors de l'engagement : aucun repas ne sera remboursé en cas de désistement après la date limite d'engagement fixée au 26 mai.

La confirmation des engagements et les renseignements complémentaires (contrôle vétérinaire ...) seront adressés par courrier séparé ou par courriel.

En fonction du nombre de candidats, les épreuves CSAU, brevet et classe I pourraient débiter le samedi 08 juin.

Recevez Madame, Monsieur, nos très sincères et cordiales salutations cynophiles.

Pour le Comité,

Par ordre, Daniel Rees, responsable Obéissance

Siège social :

Présidente : madame Dominique TACHON – 8, rue Joachim du Bellay – 45140 Ormes

Tél : 02 38 74 86 69 - Portable 06 19 74 27 19 - Mail : tachon.dominique@neuf.fr

Site Internet : www.canisclubingre.fr Numéro de Siret : 522 853 027 000 12



ENGAGEMENT OBEISSANCE

08 et 09 juin 2024

Juge : M Bernard Roser

CONDUCTEUR :

CLUB :

A.C. Territoriale :

Téléphone :

E-mail :

<u>EPREUVES</u>					
CSAU	<input type="checkbox"/>	<u>BREVET LOF</u>	<input type="checkbox"/>	BREVET NON LOF	<input type="checkbox"/>
NON LOF ;		CLASSES	I <input type="radio"/>	II <input type="radio"/>	III <input type="radio"/>
<u>LOF</u> :		CLASSES	I <input type="radio"/>	II <input type="radio"/>	III <input type="radio"/>

Coller ici étiquette

Je dégage toute responsabilité au Canis Club d'Ingré pour les préjudices et accidents corporels causés par moi-même ou mon chien

Signature du conducteur

Signature du Président de club

1 - ENGAGEMENT

CSAU : 15 €

CSAU+BREVET : 20 €

BREVET, CLASSES 1, 2, ou 3 : 17 €

2 - REPAS

Réservation pour le dimanche midi :x 15 € = €

- 2 CHEQUES SEPARES (engagement - repas) à l'ordre du Canis Club Ingré : à adresser avant le 26 mai 2024 à :

Daniel REES 58 rue des Chaises 45140 St Jean de la Ruelle

Tél : 0626267470 e-mail : chata1@hotmail.fr

**joindre enveloppe timbrée à votre adresse ou e-mail pour la confirmation de l'engagement*

RAPPEL : il est obligatoire d'avoir sur soi : la carte d'identification du chien (tatouage ou puce). Le certificat antirabique ou le passeport européen sont obligatoires pour les chiens venant de l'étranger ou ceux de 2ème catégorie. Les chiens de 2ème catégorie devront obligatoirement être en conformité avec la loi.

Siège social :

Présidente : madame Dominique TACHON – 8, rue Joachim du Bellay – 45140 Ormes

Tél : 02 38 74 86 69 - Portable 06 19 74 27 19 - Mail : tachon.dominique@neuf.fr

Site Internet : www.canisclubingre.fr Numéro de Siret : 522 853 027 000 12